



ANNEXE 4 - CRITÈRES D'APPRÉCIATION FIXÉS PAR LE SCHÉMA DIRECTEUR RÉGIONAL DES EXPLOITATIONS AGRICOLES (SDREA) DU LANGUEDOC ROUSSILLON

Nom : OU Raison sociale :

INFORMATION et QUESTIONS PREALABLES

Avant de répondre aux questions de la liste des critères ci dessous, veuillez noter les points suivants qui concernent la complétude de l'ensemble de votre demande (le formulaire et toutes ses annexes) :

- **pour les surfaces en vignes** : lorsque vous indiquez le type de culture (demandé à l'annexe 1) , veuillez préciser les surfaces produisant des Vins Doux Naturels (VDN)

- **pour le calcul des Productions Brutes Standards** : les effectifs à prendre en compte sont ceux produits annuellement (ne pas indiquer le nombre de places ni l'effectif présent au moment de la demande)

Si le siège de votre exploitation ne se situe pas à votre adresse postale, veuillez indiquer ici l'adresse du siège de l'exploitation :

.....
.....

Si vous êtes pluri-actif, veuillez fournir une copie de votre dernier avis d'imposition.

Si vous êtes installé depuis moins de 6 ans, veuillez indiquer votre date d'installation (date d'affiliation MSA ou certificat de conformité DJA) :

LISTE DES CRITÈRES

Ce volet de l'annexe 4 sera utilisé le cas échéant pour départager des candidats de même rang de priorité, en prenant en compte la situation de chaque candidat vis à vis des critères indiqués.

Les questions auxquelles aucune réponse ne serait apportée conduiraient l'administration à interpréter le critère comme non satisfait par le candidat, par rapport à un autre candidat qui aurait répondu.

Au regard des réponses apportées pour chacun des critères listés ci-après, des justificatifs pourront vous être demandés ultérieurement par la DDT.

(barrer la mention inutile)

Critères économiques fixés dans le SDREA

Vous aurez la capacité à dégager sur votre exploitation après reprise un revenu agricole supérieur à 1 SMIC net : **OUI / NON**
Pour votre information, le montant du SMIC actualisé est celui en vigueur pour l'année en cours.

Diversification des cultures :
Sur votre exploitation, est ce qu'une nouvelle culture ou un nouvel atelier sera /seront mis en place après reprise ? **OUI / NON**
Si oui, veuillez préciser la culture / l'atelier :

Vous pratiquez ou vous envisagez la commercialisation de vos produits en circuit court : **OUI / NON**
Si oui veuillez préciser : - le type de produit :
- le mode de vente :

Critères sociaux fixés dans le SDREA

Veuillez indiquer le nombre d'associés exploitants dans la société (après reprise) :

Impact de l'opération sur l'emploi agricole :
Après reprise y aura t'il modification du nombre d'emplois non salariés et salariés, permanents ou saisonniers : **OUI / NON**
Si oui veuillez préciser : nombre d'emplois en plus ?
nombre d'emplois en moins ?

Critères environnementaux fixés dans le SDREA

Votre exploitation est elle engagée ou en projet d'engagement en agriculture biologique (AB) **OUI / NON**
Si oui, veuillez indiquer la date de l'engagement :

La reprise sera-t-elle suivie du maintien en AB sur les parcelles concernées ? **OUI / NON**

Votre exploitation est-elle certifiée ou en projet de certification Haute Valeur Environnementale HVE 2 ou HVE 3 ? **OUI / NON**

Votre exploitation est-elle adhérente d'un Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental (GIEE)? **OUI / NON**
Si oui précisez le nom du GIEE :

Autres critères fixés dans le SDREA

Il y a une proximité entre les parcelles objet de la demande et celles exploitées par le demandeur **OUI / NON**

(barrer la mention inutile)